

## Marine, abstention, Macron, moindre mal ou mieux possible ?

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Eglise en France](#)

**Date** : 2 mai 2017



Ces élections auront été pour le moins déconcertantes. Il y avait bien longtemps que les catholiques n'avaient pas été si présents sur la scène politique. Qu'ils se soient fortement investis ou qu'ils aient été instrumentalisés de diverses manières par les médias ou les politiques eux-mêmes, c'est un fait, les catholiques et leurs thèmes ont largement dominé la campagne. Et en cette veille de second tour, ils sont probablement les plus perplexes. Si nous laissons de côté les pressions qui voudraient limiter leur choix et brider leur conscience, il n'en reste pas moins qu'aucun des deux candidats n'est représentatif de la civilisation de l'amour à laquelle aspirent les chrétiens. Pour des raisons différentes ou parfois similaires, Marine Le Pen, comme Emmanuel Macron peuvent séduire ou repousser le vote catholique. De nombreux éléments de discernement circulent sur les réseaux et InfoCatho tente de relayer les clefs de lecture chrétienne à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise, en évitant autant que possible d'influencer ses lecteurs, encore que certains points étant « non négociables », énoncer la parole de l'Eglise revient, parfois, à prendre position.

Toutefois, une décision n'est jamais isolée et les principes non négociables, surtout lorsqu'ils sont mis en concurrence parce qu'écartelés entre différentes propositions électorales, doivent

être évalués à la lumière de la finalité. En d'autres termes, où voulons-nous aller ? Un acte a des conséquences et ces conséquences conduisent à d'autres actes. De deux choses l'une, ou nos actes sont pensés dans l'absolu et « advienne que pourra », ou ils sont ordonnés en vue d'une finalité, c'est-à-dire qu'ils ne sont qu'un pas dans la direction souhaitée.

Un acte politique, comme l'est le vote, n'est pas une fin en soi, il doit toujours être pensé en fonction du Bien Commun. Cela suppose, évidemment, de définir son bien commun, c'est-à-dire son objectif, afin de visualiser au mieux les étapes intermédiaires pour y parvenir. C'est la seule condition pour que l'acte que je dois poser ici et maintenant ait un sens et soit discerné en vue du bien. Sinon, il risque fort d'être aléatoire et nous conduire à une succession de décisions gyrovagues. C'est ce qu'on appelle le mieux possible qui est tout le contraire du moindre mal.

[Lire la suite](#)